

Novembre 2014

# Bois d'Arcy

Le journal

N°111

## Urbanisme : un développement maîtrisé



PASSEPORT CITOYEN  
11 JEUNES SIGNENT LEUR  
ENGAGEMENT AVEC LA VILLE



RÉUSSITE ÉDUCATIVE  
DES BOÎTIERS NUMÉRIQUES DANS  
LES MAINS DES ÉCOLIERS



SOLIDARITÉ  
ABATTEMENT DE 10%  
SUR LA TAXE D'HABITATION POUR  
LES PERSONNES HANDICAPÉES

## Infos

### Allô Monsieur le Maire ?

Jeudi 20 novembre,  
de 18h30 à 19h30.  
01 30 45 83 99.

### Conseil municipal

Jeudi 27 novembre à 20h30,  
à l'Hôtel de Ville.  
Salle du Conseil.

### Newsletter

Pour recevoir les actualités,  
événements, sorties et toutes  
les informations municipales,  
abonnez-vous à la lettre  
d'information numérique  
en vous inscrivant sur  
[www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr).

### Journal en ligne

Vous pouvez consulter  
et télécharger chaque mois  
*Bois d'Arcy Le Journal* sur  
[www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr).

#### Bois d'Arcy Le journal n°111

Directeur de la Publication : Philippe Benassaya,  
Maire - **Crédit photos** : Ville de Bois d'Arcy sauf  
mention particulière (couverture 1 © Agence  
DER - Fotolia.com) - **Rédacteur en chef** :  
Myriam de Peretti - **Rédaction** : Frédéric  
Génipa, Mathilde Capillon, Myriam de Peretti -  
**Conception** : Ingrid Hubert Pain - **Mise en page** :  
Ingrid Hubert Pain - **Impression (7900 ex)** :  
Imprimerie RAS - **Publication** : Tous les mois -  
**Distribution (6500 ex)** : ABC Distribution

Pour tout renseignement :  
Direction de la Communication : 01 30 45 86 81  
Courriel : [communication@boisdarcy.fr](mailto:communication@boisdarcy.fr)

Hôtel de Ville - 2 avenue Paul Vaillant-Couturier -  
01 30 45 83 83 - [www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr).  
Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec le  
Maire ou les élus 01 30 45 83 10.



## Sommaire

- 3 ÉDITO
- 4 - 5 RETOUR EN IMAGES
- 6 - 8 CADRE DE VIE
- 9 DEVOIR DE MÉMOIRE
- 10 VIE MUNICIPALE
- 11 DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE
- 12 - 13 RÉUSSITE ÉDUCATIVE
- 14 CULTURE
- 15 VIE ASSOCIATIVE
- 16 - 17 SORTIR
- 18 - 19 INFORMATIONS PRATIQUES,  
LIBRE EXPRESSION  
& CARNET

## À ne pas manquer ce mois-ci...



**RETOUR EN IMAGES P.4 ET 5**  
Rentrée culturelle, Élodie Frégé, médailles  
d'honneur du Travail, Semaine bleue...



**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE P.11**  
Une réunion d'échanges entre la Ville  
et ses acteurs économiques.



**VIE ASSOCIATIVE P.15**  
Des champions à Bois d'Arcy.



**CINÉMA P. 16**  
Les films à l'affiche en novembre  
au cinéma de La Grange.

## CHANGER D'URBANISME



### Philippe BENASSAYA

Maire de Bois d'Arcy  
Vice-président  
de Versailles Grand Parc

**« Nous revoyons tous les dossiers d'aménagement urbains initiés par l'ancienne municipalité »**

**B**ois d'Arcy est une ville qui change, qui bouge et qui évolue. Mais, au cours de ces 15 dernières années, on a construit vite, parfois mal, dans la précipitation, et sans vraie concertation. Sur cette même période, les programmes immobiliers engagés ont intégré une large part de logements sociaux déséquilibrant parfois la mixité sociale dans certains quartiers. Était-il nécessaire de construire autant et aussi vite ?

Non, **densifier la Ville ne fait pas partie de nos objectifs**, ni de notre politique. Bois d'Arcy doit conserver son identité de « *ville à la campagne* ». Sa superficie limitée de 548 ha, dont 217 de forêt, ne nous permet pas de construire à tout-va. Nous devons trouver la juste proportion entre habitat et environnement. Il faut, plus que tout, protéger le cadre de vie de tous les Arcisiens. C'est notre projet.

C'est pourquoi, dès notre arrivée, nous avons revu tous les dossiers d'aménagement urbains initiés par l'ancienne municipalité (voir articles pages 6 et 7).

1) Nous avons commencé par **supprimer le projet « cœur de ville »** qui prévoyait la construction de plus de 400 logements sur le carrefour de la Mairie déjà totalement saturé.

2) Toujours en centre ville, nous avons **négocié à la baisse le projet des terrains privés 17/19 avenue Paul Vaillant-Couturier**, en obtenant une réduction des hauteurs (maximum R+2+combles) et du nombre de logements sociaux.

3) Concernant le quartier de la **Croix-Bonnet**, nous avons multiplié les échanges avec l'aménageur, en obtenant là aussi une **réduction importante du nombre de logements restant à construire**. Les ensembles résidentiels seront privilégiés en lisière de forêt et aux abords du canal. Pour autant, tout ce qui a été projeté avant notre élection est en cours de construction...

4) Enfin, l'entreprise **Fuji**, installée au cœur du quartier de la Tremblaye, quittera Bois d'Arcy en 2016. L'ancienne mandature avait pensé un important projet d'aménagement urbain. **Nous avons stoppé ce projet**. Nous souhaitons qu'il soit revu, négocié et concerté avec les Arcisiens. Même si les terrains sont privés, rien ne sera possible sans accord préalable.

Nous souhaitons prendre notre temps en matière d'aménagement urbain. Cela ne signifie pas pour autant que nous allons arrêter de construire. Nous voulons préserver les grands équilibres qui constituent la qualité de vie à Bois d'Arcy aujourd'hui. Nous mettons tout en œuvre, à commencer par la révision du PLU, pour favoriser un développement urbain maîtrisé de Bois d'Arcy. La densité et l'étalement urbain n'est plus une fatalité.

Vous pouvez compter sur nous.



▼ **RENTÉE CULTURELLE / 27 SEPTEMBRE**

Nouvelle formule pour la rentrée culturelle à Bois d'Arcy ! Sous un soleil radieux, l'animation « *La Médiathèque se livre* » a ouvert les festivités à la Ferme de la Tremblaye. De nombreux lecteurs, petits et grands, ont déambulé à la recherche de coups de cœur littéraires lors de la Foire aux livres. La journée s'est poursuivie avec la soirée d'ouverture de saison, à la Grange de la Tremblaye. N'hésitez pas à pousser les portes de la Médiathèque et du Théâtre, de belles découvertes vous y attendent tout au long de la saison.



▼ **DÉPART À LA RETRAITE DU LIEUTENANT PHILIPPE VIGIER / 26 SEPTEMBRE**

Après 40 années de service à Bois d'Arcy, l'adjudant-chef Philippe Vigier (à gauche) a pris sa retraite de Sapeur Pompier Volontaire. Nommé à cette occasion lieutenant, c'est avec émotion qu'il a reçu son galon et la médaille de service. Il était entouré de ses proches et collègues, en présence de Philippe Benassaya, Maire de Bois d'Arcy, les lieutenants Richard Ciok, Henri Beck et Éric Jarnouen, les lieutenants-colonels Benoît Légier, Nicolas Tassile et Christophe Lenglos et du commandant Marc Préjeant.



▼ **VIDE-GRENIER DES ENFANTS / 27 SEPTEMBRE**

Les commerçants du centre commercial de l'Église ont organisé le 1<sup>er</sup> vide-grenier des enfants à Bois d'Arcy. Succès rencontré avec 24 exposants et de nombreux chineurs tout au long de la matinée. En clôture, un geste symbolique a été réalisé : plus de la moitié des participants ont fait don de leur chèque de caution au profit des Restos du Cœur (140€). Une belle initiative à encourager.



▶ **ÉLODIE FRÉGÉ / 4 OCTOBRE**

Toute en sensualité, la chanteuse est venue à Bois d'Arcy où elle a interprété son nouvel opus, mélangeant espièglerie et plaisir. Une soirée envoûtante.



▼ **MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL / 11 OCTOBRE**

22 Arcisiens se sont vus remettre, par l'équipe municipale, la médaille d'honneur du Travail pour leur ancienneté de service et la qualité des initiatives prises dans leur travail : 3 Argent (20 ans), 7 Vermeil (30 ans), 6 Or (35 ans) et 6 Grand Or (40 ans). Félicitations !



### ▼ GOÛTER DE L'AMITIÉ / 11 OCTOBRE

Les seniors Arcisiens étaient les invités du Centre Communal d'Action Sociale pour le traditionnel Goûter de l'amitié 2014. Dans une ambiance conviviale et musicale, plus de 300 personnes ont profité d'un après-midi gourmand à la Salle des fêtes, en présence de M. Le Maire et de l'équipe municipale.



### ▼ SEMAINE BLEUE / DU 13 AU 19 OCTOBRE

Les retraités et personnes âgées de Bois d'Arcy sont actifs ! La preuve avec une belle participation aux animations proposées par le CCAS dans le cadre de la Semaine bleue. Avec pour fil rouge « À tout âge : créatif et citoyen », nos seniors ont apprécié l'atelier intergénérationnel « passion chocolat » (avec des élèves de CM1/CM2 et des membres du Conseil Municipal des Jeunes) et la balade commentée dans le Petit Train Bleu à Paris. La semaine s'est terminée par la représentation théâtrale magnifiquement interprétée par des membres de l'association Retraite Active Arcisienne. Des moments collectifs de découverte et d'échanges pour le plus grand plaisir de nos dynamiques anciens !



# Maîtriser l'urbanisation pour protéger le cadre

Depuis 6 mois, l'équipe municipale, comme elle s'y était engagée, opte pour un développement urbain maîtrisé à taille humaine. Tous les projets, entrepris au cours de l'ancienne mandature, ayant pour objectif de densifier la ville, ont été stoppés ou revus à la baisse. L'objectif : protéger le cadre de vie et l'environnement des Arcisiens. Le plan local d'urbanisme est en cours de révision pour garantir un « *développement doux* » : limiter les hauteurs des bâtiments, favoriser l'harmonie architecturale et faire une pause dans la construction des logements sociaux pour respecter l'identité de notre commune.

Bois d'Arcy est une ville qui bouge, qui évolue et qui se transforme. Pendant trop longtemps, l'aménagement urbain de notre ville s'est fait à pas accélérés et dans la démesure.

Aujourd'hui, pour protéger et valoriser notre cadre de vie, la nouvelle municipalité s'engage à proposer un urbanisme plus doux et surtout plus respectueux de notre environnement. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il ne faut plus construire de logements. Il y a des besoins, c'est évident, mais il faut construire différemment. « *Nous souhaitons définir une politique urbaine maîtrisée et cohérente. Il a fallu donc tout revoir. Un quartier qui vit bien, est un quartier avec des rues, des commerces, des services,... C'est cette diversité qui constitue l'âme des quartiers et donc l'âme de la ville* », précise **Philippe Giudicelli, Conseiller municipal en charge de l'Urbanisme.**



## 1 STOPPER LE PROJET DÉMESURÉ DU CŒUR DE VILLE

Depuis son arrivée, la nouvelle municipalité a stoppé ou réduit tous les projets initiés par l'ancienne équipe. La première de ses actions a été la **suppression de la ZAC cœur de ville**. Un projet urbain démesuré sur le carrefour de la Mairie. Une aberration environnementale qui aurait densifié l'urbanisme et aggravé la circulation. Ce projet non concerté n'était, de toute évidence, pas adapté aux attentes des Arcisiens. Non équilibré financièrement, il aurait coûté près de 12 M€ et aurait donné lieu inévitablement à des hausses d'impôts. Le Maire, Philippe Benassaya, souhaite, grâce à la modification du PLU et la concertation avec les habitants, définir un projet résidentiel en accord avec l'environnement.



## 2 LIMITER LA DENSIFICATION DE LA CROIX-BONNET

À la **Croix-Bonnet**, les rendez-vous avec l'AFTRP, aménageur de la ZAC, s'intensifient. **Le nombre de logements** (y compris sociaux) **et la densité des bâtiments** prévus par l'ancienne équipe ont été sérieusement **revus à la baisse**. La Ville privilégiera systématiquement le résidentiel. Malheureusement, tous les projets déjà engagés avant les élections, dont les permis ont été déposés, ne peuvent plus être stoppés. En revanche la dernière partie de la ZAC près du canal et en lisière de forêt, qui reste à aménager pour finir ce quartier, sera entièrement repensée pour protéger au maximum la qualité de vie des Arcisiens tout en conservant une harmonie avec l'existant.

# de vie des Arcisiens



3

## PROTÉGER LE CARACTÈRE PATRIMONIAL DU QUARTIER DE LA TREMBLAYE

L'entreprise FUJIFILM installée depuis de nombreuses années sur la commune, dont l'activité s'est considérablement réduite, envisage de quitter les lieux à l'horizon de 2016. L'emprise foncière que constituent ses terrains, en plein cœur du **quartier de la Tremblaye**, est importante. L'ancienne équipe, en son temps, avait été associée à un projet très ambitieux et très dense avec un étalement urbain sans commune mesure. Depuis juin dernier, les rendez-vous avec le propriétaire et le promoteur se sont traduits par la définition de nouveaux objectifs :

- **Réduire**, idéalement, le nombre de logements et le périmètre du projet,
- **Privilégier** l'accession sociale à la propriété,

- **Adapter** les bâtiments à l'environnement,
- **Veiller** au stationnement et à la circulation,
- **Conserver** et mettre en valeur le caractère patrimonial de la Place de la Tremblaye.

Aujourd'hui, tout est à l'étude et rien n'est défini. L'important étant, dans un premier temps, de stopper tout projet démesuré inadapté à la commune. Les négociations avancent et la concertation va pouvoir s'engager avec la population. Mais comme pour tout terrain privé, seul le propriétaire peut décider de faire ou non. Néanmoins, notre PLU, en cours de modification, réglementera tous les projets d'urbanisme sur la commune pour un développement maîtrisé et encadré.

## 17/19 avenue Paul Vaillant-Couturier : un projet revu à la baisse

Plusieurs questions ont été soulevées à la suite du permis de construire accordé en septembre dernier sur une parcelle privée avenue Paul Vaillant-Couturier. L'actuel propriétaire a vendu son terrain à un promoteur privé. Un permis de construire, validé par l'ancienne équipe municipale, a été refusé en mai dernier par Philippe Giudicelli, Conseiller délégué à l'Urbanisme, pour cause de non conformité à plusieurs articles du PLU. Le promoteur a donc été contraint par le Maire actuel de revoir sa copie **en réduisant le nombre d'étages et de logements, notamment sociaux**. Malheureusement, sur les terrains privés, comme c'est le cas pour cette parcelle, le Maire ne peut pas empêcher les promoteurs privés d'acheter le foncier et d'établir un programme d'aménagement. Cela étant, il peut toujours négocier, pour que les projets soient conformes au plan local d'urbanisme. C'est ce qui a été fait pour réduire le nombre des constructions, leur hauteur (de R+3 à R+2+combles) et le pourcentage de logements locatifs.



© Jok Architecture

## Réviser le PLU (plan local d'urbanisme)

### POURQUOI ?

Un plan local d'urbanisme doit décrire le projet de la commune en tenant compte des enjeux nationaux, régionaux et intercommunaux en perpétuelle évolution. Pour répondre à ces nouvelles obligations, la révision du PLU a été décidée en juin 2014. Elle vise à mieux encadrer les règles d'urbanisme pour protéger le cadre de vie des Arcisiens et apporter un développement maîtrisé et encadré de notre ville.

### 4 OBJECTIFS QUALITATIFS

- affirmer l'identité de Bois d'Arcy comme étant une ville harmonieuse et attractive,
- limiter les hauteurs des bâtiments,
- favoriser l'harmonie architecturale,
- préserver l'environnement pour une ville agréable et durable.

### QUAND ET COMMENT ?

**Juin 2014** : lancement de la procédure de révision du PLU.  
**Octobre 2014 à avril 2015** : élaboration du PADD (plan d'aménagement et de développement durable).  
**Mai à septembre 2015** : fixation des règles de construction sur la commune et consultation.  
**Octobre à décembre 2015** : intégration des travaux du cabinet d'étude et des observations des partenaires.  
**Janvier 2016** : arrêt du nouveau projet de PLU.  
**Février à mars 2016** : recueil des observations des pouvoirs publics, des associations et de la population.  
**Avril 2016** : approbation du PLU par délibération.

■ ■ ■ TRAVAUX

# Priorité à la propreté et à la sécurité

La Ville poursuit ses engagements en matière de cadre de vie et d'environnement pour améliorer la qualité de vie des Arcisiens. Espaces verts et équipements publics sont au cœur des priorités de l'équipe municipale.



## Entrée de ville

La Municipalité a demandé à l'entreprise Watelet le retrait de sa zone de stockage pour travaux installée depuis plusieurs années à côté du rond-point. En quelques jours, l'équipe des espaces verts de la Ville a engazonné cette parcelle. Ainsi l'entrée de ville est désormais dégagée et propre. La création d'une jachère fleurie communale est en réflexion.

## UNE AIRE DE JEUX SÉCURISÉE



Dans un souci de sécurité et d'hygiène, l'aire de jeux située à l'arrière du Marché couvert a été clôturée. Il est à rappeler que cet espace de jeux est réservé aux 4 / 10 ans et placé sous la surveillance des adultes. Des poubelles sont à disposition à proximité. Ensemble, protégeons notre environnement !

### ! Accès à certains pontons du Canal paysager interdit

Selon l'arrêté N° 2004/313, l'accès aux pontons du Canal paysager, situés entre la rue Gary Cooper et l'avenue Ingrid Bergman, est formellement interdit pour des raisons de sécurité. Des travaux de remise en état seront effectués par l'AFTRP.

## EN BREF...

### Complexe sportif Jean Moulin : le projet de rénovation avance

La Ville a retenu un bureau d'études l'entreprise Neosprint SAS (77) pour la réalisation de la faisabilité du projet. Concernant le réaménagement de la piste d'athlétisme en vue d'obtenir son homologation en régional, l'entreprise SERIA (92) a été mandatée par la municipalité pour définir quel scénario serait le plus viable pour ce projet. L'équipe des espaces verts possède également tout le matériel nécessaire pour l'entretien du terrain synthétique de football (tracteur spécifique notamment). Un investissement durable et économe pour la commune.

### Le marché d'entretien de la Croix-Bonnet attribué

À la suite de la révision du marché d'entretien des rues et des espaces verts de la Ville, et principalement, de la Croix-Bonnet, l'entreprise Pinson Paysage interviendra dorénavant sur la commune. Ce nouveau marché répond à une nécessité depuis la rétrocession des espaces publics de ce nouveau quartier à la Ville par l'aménageur AFTRP.

### Déménagement du Centre Technique Municipal

Avec la livraison du Centre Technique Municipal à la Croix-Bonnet, rue Abel Gance, les équipes techniques et administratives prennent leur quartier ce mois-ci. À noter : le service Urbanisme reste au 6 av. Paul Vaillant-Couturier (01 30 45 83 05) et continue de vous accueillir pour toutes vos démarches concernant l'application du droit des sols.

### Sécurisation du square Charles de Gaulle



Afin de répondre aux demandes des familles, la Ville a sécurisé l'entrée nord du square Charles de Gaulle afin d'empêcher le stationnement des véhicules.

### Construction du gymnase de la Tremblaye

Le chantier du gymnase de la Tremblaye a démarré fin octobre. Les travaux sont prévus sur une durée d'un an.

■ ■ ■ CENTENAIRE 14/18

# Bois d'Arcy n'oublie pas...

Il y a 100 ans un conflit mondial éclatait. Celui qui ne devait durer que quelques mois s'est prolongé pendant quatre années, d'août 1914 à novembre 1918. À ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté, la Ville rend hommage du 8 au 13 novembre.

La Première Guerre mondiale a fait en France 1,5 million de morts, dans des conditions impensables aujourd'hui. Pour ne pas oublier, la Ville vous propose six jours de temps forts avec des expositions, des rencontres, des spectacles, des séances cinéma (tout public et scolaires), sans oublier la cérémonie de Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 (voir programme ci-contre).

## Une mobilisation locale formidable

La municipalité remercie chaleureusement l'Union Nationale des Combattants (UNC) de Bois d'Arcy et son président André Richard, les Médaillés militaires, le CNC Archives du film, le cercle généalogique de Bois d'Arcy L'Arcisien, le Conseil Municipal



des Jeunes (CMJ), la Compagnie de la Reine, Messieurs Goron et Hembert, l'École de Musique (JA) de Bois d'Arcy et la Saint-Cyrienne, les écoles communales, le collège Mozart et les Arcisiens qui ont eu la gentillesse et la confiance de mettre à notre disposition des « souvenirs de guerre », qui pour certains ont appartenu à leur père, grand-père ou arrière grand-père.

## Approchez la Grande Guerre au cœur de deux expositions

Du 8 au 13 novembre, la Grange et la Médiathèque de la Tremblaye accueillent deux expositions : « *Souvenirs d'Arcisiens* » et « *La vie des soldats à la Ferme de la Tremblaye* ».



La première présentera divers objets de guerre issus de collections privées d'Arcisiens (obus gravés, casques, uniformes, mouchoirs d'instructions, médailles,...). Vous pourrez également entrer dans l'intimité de ces soldats au travers de lettres, photos, cartes postales et d'un journal de prisonnier de guerre.

La seconde sera consacrée aux dessins réalisés par M. Goron, Arcisien, sur la vie de soldats cantonnés à la Ferme de la Tremblaye. Un de ces soldats, non dépourvu de talent, a dessiné sur les murs de la Médiathèque, des fresques avec des légendes dans lesquelles on retrouve des éléments du début de la guerre, en particulier de l'invasion de la Belgique. Une subsiste encore...

Plus d'infos sur [www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr)

## PROGRAMME

### Samedi 8 novembre

**17H /** Accueil au cœur de l'exposition « *Souvenirs d'Arcisiens* » (jusqu'au 13/11) puis discours de M. Le Maire et de M. Richard, président de l'UNC, suivis de lecture de lettres de poilus par le CMJ, à la Grange de la Tremblaye.

**18H15 /** Projection du film « *Un long dimanche de fiançailles* », suivie du verre de l'amitié.

### Dimanche 9 novembre

**14H-18H /** Expositions « *La vie des soldats à la Ferme de la Tremblaye* » et « *Souvenirs d'Arcisiens* ». Voir encadré ci-contre.

**14H /** Spectacle « *La Fleur au Fusil* » par la Compagnie de la Reine.

**15H30 /** Visite guidée de l'exposition « *La vie des soldats à la Ferme de la Tremblaye* » par M. Goron.

**17H /** Spectacle « *La Lettre du Front* » par la Compagnie de la Reine.

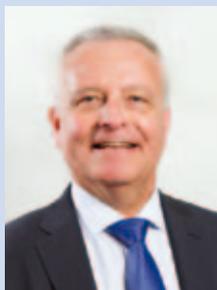
### Mardi 11 novembre

**9H /** Rassemblement du cortège à l'Hôtel de Ville pour la Cérémonie de commémoration du 11 Novembre 1918.

**14H /** Projection du film « *Mademoiselle Docteur* » par le CNC Archives du Film.

Programme complet distribué dans vos boîtes aux lettres début novembre. Également disponible en mairie et sur [www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr)

## « LE SAVIEZ VOUS » ?



**Michel Conte, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire en charge des Finances vous présente la question du mois.**

### Qu'est-ce que le FPIC ?

Le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal est une dotation de solidarité instituée entre les établissements publics à caractère intercommunal (EPCI) : les plus « favorisés » reversant aux « moins favorisés » une contribution à laquelle participent les communes membres de l'EPCI contributeur. Bois d'Arcy paie au titre du FPIC 2014 une contribution de 140 000 € et versera selon les prévisions 2015, un montant de 210 000 €.

## Séance du Conseil municipal

23 septembre 2014. Principales délibérations du Conseil municipal.



### Études dirigées pour les écoliers

Afin de favoriser la réussite éducative des jeunes Arcisiens, la Ville a mis en place une tarification afin de rémunérer les personnels enseignants qui assurent l'étude dirigée des écoliers. En complément, sur des besoins vacants, des personnels non enseignants assureront l'étude surveillée.

### Soutien à l'AMF contre la baisse des dotations aux communes

Face au désengagement croissant de l'État vis-à-vis de ses obligations envers les collectivités locales et notamment les communes, le Conseil municipal a voté à l'unanimité une motion de soutien à l'Association des Maires de France. Cette action vise à alerter collectivement et significativement les pouvoirs publics sur les conséquences des réductions des dotations de l'État aux collectivités. Pour mémoire, les communes sont les

premiers acteurs de la cohésion sociale et du soutien aux entreprises, sans compter leur rôle majeur d'investisseur assurant croissance et emploi à nos concitoyens.

### Réduction d'avantages fiscaux

Dans la perspective d'équilibrer les comptes municipaux pour le budget 2015, le Conseil municipal a décidé de réduire certains avantages fiscaux en abaissant provisoirement le taux d'abattement général à la base de la taxe d'habitation 2015 de 15% à 5%.

### Police municipale

En vue de la création de la Police municipale, le Conseil municipal a voté une délibération visant à instaurer un régime indemnitaire pour les agents de cette filière. Cette délibération est le premier pas indispensable avant le recrutement d'agents qui assureront la tranquillité publique des Arcisiens, en liaison avec les forces de police nationale.



## Abattement de 10% pour les personnes handicapées

Afin de faire bénéficier les plus fragiles des Arcisiens d'une réduction de leur taxe d'habitation, le Conseil municipal a voté un abattement spécial de 10% (sur la valeur locative moyenne des habitations) en faveur des personnes handicapées ou invalides. Pour en bénéficier en 2015, ces personnes ou celles qui les hébergent doivent remplir une déclaration justificative auprès des services des impôts avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Si vous connaissez des personnes dans cette situation, n'hésitez pas à les prévenir de cet avantage.

Tous les compte-rendus des séances du Conseil municipal sont disponibles sur le site [www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr)

■ ■ ■ INTERVIEW

# Valoriser nos entrepreneurs et commerçants arcisiens

Une réunion se déroulera le jeudi 13 novembre à la salle des fêtes, à l'initiative de Jean-Philippe Luce, Adjoint au Maire en charge du Développement économique. Un rendez-vous pour favoriser la relation entre l'équipe municipale et les acteurs économiques locaux et informer des services que la mairie met en œuvre pour les accompagner au quotidien.

## Votre délégation n'existait pas sous le précédent mandat, quel est votre rôle ?

Nous avons voulu, avec le Maire Philippe Benassaya, redonner toute sa place aux acteurs économiques de Bois d'Arcy car ils ont été longtemps les grands oubliés de cette ville. En créant une délégation et la direction du Développement économique comme dans la plupart des villes voisines de Bois d'Arcy, nous avons décidé de nous battre aux côtés des commerçants, des artisans et des entrepreneurs qui font la richesse de notre territoire. L'entreprise a désormais une place capitale sur la commune.

## Pourquoi ce rendez-vous avec les acteurs économiques locaux ?

C'est l'occasion de nous présenter et de montrer ce que nous pouvons faire pour eux en matière d'emploi et d'accompagnement de leur développement. Nous avons de réelles

ambitions pour « booster » l'activité économique locale et proposer une relation gagnant-gagnant. Par exemple, notre service Emploi aide à la mise en relation entre les entreprises qui embauchent et les Arcisiens qui recherchent un emploi. En à peine deux mois d'existence, il a permis à plusieurs personnes de retrouver le chemin de l'activité et de répondre aux besoins de nos entreprises. Alors qu'ils n'étaient plus écoutés depuis de nombreuses années, les forces économiques pourront lors de cette réunion d'échange nous faire remonter toutes leurs attentes.

Réunion des acteurs économiques  
Jeudi 13 novembre à 20h  
Salle des fêtes - Ferme de la Tremblaye

Renseignements : Anne Capiaux -  
Direction du Développement économique,  
de l'Emploi et du Numérique  
01 30 45 83 26 - [acapiaux@boisdarcy.fr](mailto:acapiaux@boisdarcy.fr)



JEAN-PHILIPPE LUCE ET ANNE CAPIAUX VONT RÉGULIÈREMENT À LA RENCONTRE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX

## LA POSTE RECRUTE 10 POSTES EN CDI

La Plateforme Industrielle Courrier de Bois d'Arcy recherche 10 agents de production H/F en CDI à temps partiel (horaires décalés). Si vous êtes intéressé(e), adressez votre candidature aux Ressources humaines.



PIC La Poste

13 rue Abel Gance à Bois d'Arcy

Rens. : 01 30 23 84 50

LA POSTE [brigitte.huve@laposte.fr](mailto:brigitte.huve@laposte.fr)

## LAPRÈV, LA PRÉVENTION SUR MESURE



Sylvain Feuillolay est le gérant de la société LaprèV, spécialiste dans la location d'équipements et dans l'accom-

pagnement des entreprises sur la prévention des risques professionnels (bruit, incendie,...). Il vient de se lancer à temps plein avec ses associés dans cette société qu'il couve depuis 2009.

Du lundi au vendredi, de 8h à 18h  
6 rue Eugène Delacroix - 06 87 13 37 10  
[postmaster@laprev.fr](mailto:postmaster@laprev.fr) - [www.laprev.fr](http://www.laprev.fr)

## À NOTER DANS VOS AGENDAS CLUB DES ENTREPRENEURS LE 3 DÉCEMBRE À BOIS D'ARCY



© Ville de Saint-Cyr-l'École

Pour la deuxième fois en un semestre, la Ville accueille le Club des entrepreneurs de la Plaine de Versailles regroupant les communes de Bois d'Arcy, St-Cyr-l'École, Fontenay, Noisy et Bailly. Dirigeants d'entreprise et commerçants ont rendez-vous le 3 décembre à 19h30, à la PIC La Poste pour un échange sur le thème de la « croissance verte ».

Rens. : direction du Développement économique, de l'Emploi et du Numérique  
01 30 45 83 26 - [acapiaux@boisdarcy.fr](mailto:acapiaux@boisdarcy.fr)

## ■ ■ ■ PLAN NUMÉRIQUE

## L'école du futur en marche à Bois d'Arcy

Afin d'assurer l'égalité des chances et la réussite éducative, l'équipe municipale lance un grand plan « nouvelles technologies » dans les écoles primaires (classes de 3<sup>e</sup> cycle : CE2, CM1 et CM2).

La Ville signera bientôt une convention de partenariat avec l'Académie de Versailles et Canopé. Ce dernier est un établissement placé sous tutelle du ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et un acteur majeur de la refondation de l'école. Il conjugue innovation et pédagogie pour faire entrer l'École dans l'ère du numérique.



En vue de la formation des enseignants et du choix des ressources numériques adaptées à nos écoles, une réunion s'est déroulée le 3 octobre dernier entre tous ces acteurs.

À cette occasion, les dernières nouveautés technologiques ont été présentées aux élus (classe mobile avec tablettes numériques, vidéoprojecteur numérique interactif, logiciels,...) pour une arrivée dans nos écoles à partir de l'année prochaine.

## ■ ■ ■ MODERNISATION

## Des boîtiers d'évaluation pour un meilleur suivi des écoliers

La Ville expérimente l'évaluation des élèves de CE2 grâce à des boîtiers numériques. Ces outils modernes renforcent le suivi individuel et améliorent la participation des élèves.



Nouvel outil numérique à la disposition des enseignants, le boîtier d'évaluation numérique est arrivé à Bois d'Arcy. Classe pilote, les élèves de CE2 de Madame Lissandre, directrice de l'école Vigée-Lebrun, sont déjà enthousiasmés par ce nouveau mode d'enseignement.

### Une ardoise moderne

Plus interactif et plus participatif, il remplace en quelque sorte l'ardoise traditionnelle pour répondre dans certains cas aux évaluations de l'enseignant. Chaque écolier peut faire les exercices collectifs (mathématiques, français,...) à son rythme. Les enfants lui trouvent un côté ludique qui les incite à l'utiliser et les encourage dans leur apprentissage. L'outil favorise la communication,

la motivation, l'autonomie et la participation des élèves grâce à une pédagogie dynamique et individualisée.

### Une évaluation instantanée ou différée

Les résultats peuvent être partagés et projetés sur le tableau numérique interactif pour une évaluation collective et anonyme des résultats de la classe. Cerise sur le gâteau, l'enseignant conserve l'historique des réponses de chaque élève et peut ainsi assurer un suivi individualisé en vérifiant la qualité des réponses des uns et des autres, sans stigmatiser les enfants en échec devant l'ensemble de la classe. Il peut ainsi adapter ensuite son enseignement de manière collective ou personnelle. L'école de demain est déjà là à Bois d'Arcy.

## ➤ L'école numérique en chiffres

**1** grand plan numérique pour les écoles arcisiennes

**23** classes équipées en TNI en 2015

**23** élèves de CE2 testent les boîtiers numériques d'évaluation

■ ■ ■ ACCUEIL DES ENFANTS

## La Ville aux côtés des familles

Lors des annulations des cours de l'Éducation Nationale le 8 octobre ou lors des grèves de la Fonction publique le 16 octobre, la Ville accueille tous les enfants scolarisés à Bois d'Arcy.

Prévenue quelques jours avant par l'Éducation Nationale, la Ville a accueilli les enfants arcisiens lors de la matinée du mercredi 8 octobre. En effet, les enseignants avaient ce jour-là une consultation nationale. Les enfants n'avaient donc pas école. La Ville, à travers ses agents, a donc suppléé l'Éducation Nationale, seulement quelques semaines après la mise en place de la réforme des rythmes scolaires instituant l'école le... mercredi matin. Cette demi journée a ainsi été transformée en temps d'accueil de loisirs

dans chacune des écoles pour perturber le moins possible les enfants.

### Faciliter la vie des familles

Confrontée à un mouvement de grève de la Fonction publique le 16 octobre, des agents municipaux ont été redéployés pour encadrer les enfants dans les meilleures conditions possibles lors des temps périscolaires. Face à ces perturbations répétées, l'équipe municipale fait face à ses engagements pour faciliter la vie des familles.



### CONSULTATION EN LIGNE DES FAMILLES DES ÉCOLIERS EN MATERNELLE

Dans le souci du bien-être des enfants, la Ville souhaite répondre aux attentes du monde éducatif en adaptant les horaires de la pause méridienne des écoles maternelles, si les familles le désirent. Pour la première fois à Bois d'Arcy, une consultation en ligne a été organisée par le biais du site internet de la ville, entre le 15 et le 24 octobre dernier. Toutes les familles ayant des enfants scolarisés dans un des établissements maternels de Bois d'Arcy ont reçu une information pour participer à cette enquête. Les résultats (non connus à l'heure où nous imprimons ce journal) seront communiqués ultérieurement et permettront, si le vote est favorable, à l'équipe municipale de statuer sur des nouveaux horaires. La municipalité souhaite ainsi apporter des réponses rapides aux familles.

### UNE CLASSE POUR LES NON FRANCOPHONES

Une classe UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) a été créée à l'école Jean-Louis Barrault. Elle accueille 6 élèves non francophones nouvellement arrivés sur notre territoire. Ce type de classe permet de mettre la priorité sur la maîtrise du français, facteur d'intégration et de réussite éducative. Les enfants bénéficient notamment de cours de langue dispensés par un enseignant spécialisé. Cette classe a été ouverte à Bois d'Arcy pour répondre aux besoins de familles arcisiennes qui devaient auparavant emmener leurs enfants à Fontenay-le-Fleury. Cette ouverture de classe se fait sans coût supplémentaire pour la commune.

### 11 jeunes signent leur engagement citoyen

Ils ont entre 16 et 21 ans. Marine, Margot, Fatène, Riyad, Kevin, Charlie, Alexandre L., Lucas, Olivia, Axelle et Alexandre C. ont signé leur engagement pour le Passeport citoyen le 16 octobre dernier, en présence du Maire, d'Amélie Golka, Adjointe en charge de la Jeunesse, et de l'équipe municipale. En échange d'heures d'actions citoyennes, la Ville financera une partie de leur permis de conduire (8) ou de leur brevet d'aptitude aux formations d'animation (3).



## ANIMATIONS

## ▶ L'Heure du conte

« *Détournements de contes...* »  
Les bibliothécaires de l'Espace jeunesse, Christelle et Gaëlle, vous donnent rendez-vous pour découvrir des versions revisitées des contes traditionnels.

Pour les enfants à partir de 4 ans.

**Mercredi 12 novembre à 15h**

La Grange de la Tremblaye - Gratuit.

Inscriptions : Médiathèque 01 30 07 00 50

## ▶ PageImage adultes

**Sécial rentrée**

Les bibliothécaires de l'Espace adulte vous invitent à venir partager leurs découvertes littéraires de la rentrée.

Venez échanger sur les coups de cœur de nos bibliothécaires qui seront peut-être les vôtres !

**Samedi 29 novembre à 11h**

Médiathèque de la Tremblaye

01 30 07 00 50 - Gratuit sur inscription.

## ▶ Spectacle les Franglaises

**Dernières places disponibles !**

Il ne reste plus que quelques places pour le spectacle mêlant humour, musique, théâtre et danse. *Les Tistics* détournent avec brio la pop culture et les grands tubes anglophones. Un vrai régal.

**Mercredi 15 novembre à 20h30**

La Grange de la Tremblaye - 01 30 07 11 80

Tarifs : 18€ / 15 € / 10 € / Pass Famille 32 €

## ▶ La Poste fait son expo

**« Art et industrie »**

La Plate-forme Industrielle Courrier de Bois d'Arcy organise du 17 au 28 novembre 2014 sa semaine artistique.

Au programme : organisation de visites, expositions réunissant les Artistes invités, expositions du musée de La Poste. Si vous souhaitez y présenter une œuvre (peinture, sculpture,...), appelez le 01 30 23 84 00 jusqu'au 7 nov.

**Exposition « Art et industrie »**

Plateforme Industrielle Courrier La Poste

13 rue Abel Gance

visites.pic-boisdarcy@laposte.fr

## ■ ■ ■ ANIMATION POUR LES PETITS

**À la découverte des livres**

Les équipes de la Médiathèque associées à celles de la Petite Enfance donnent rendez-vous aux tout-petits lors du Croq'Livres du 22 novembre pour un moment de découverte de la lecture et de l'objet livre.



Le plaisir de la lecture est un atout qui s'éveille dès le plus jeune âge. Pour le transmettre aux enfants de 0 à 3 ans, les équipes de la Médiathèque et de la Petite Enfance s'associent autour d'un petit-déjeuner Croq'Livres le samedi 22 novembre à 10h30. Le thème sera celui des « livres animés » pour faire découvrir des ouvrages différents et une manière originale et animée de les lire. Au programme : des livres accordéon,

des livres avec rabats ou volets, des livres qui se tournent dans tous les sens... Des histoires originales, ludiques et pleines de surprises, choisies par les bibliothécaires de l'Espace jeunesse, entrecoupées par les comptines et les chansons des éducatrices de la Petite Enfance.

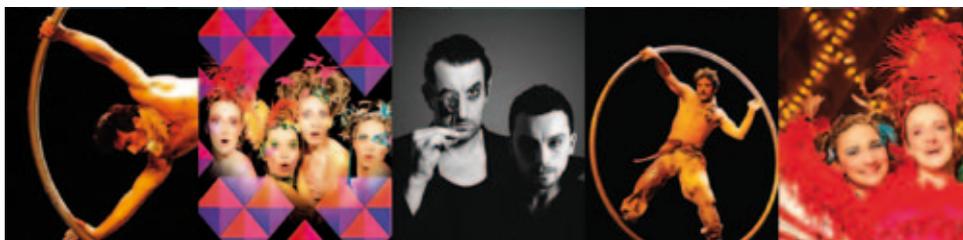
Croq'livres : samedi 22 novembre à 10h30  
à La Grange de la Tremblaye - Gratuit.

Inscriptions : Médiathèque - 01 30 07 00 50.

## ■ ■ ■ RÉSIDENCE D'ARTISTES

**Un Cabaret Extraordinaire en répétition à la Grange**

Le théâtre de la Grange est un espace de création qui ouvre ses portes aux artistes de talent. Une soirée exceptionnelle sera présentée le lundi 3 novembre avec le Cabaret Extraordinaire.



Quand tous les artistes d'Avril en Septembre décident d'associer leur talent pour créer un cabaret singulier et extraordinaire, alors ils décident de venir le préparer puis de le présenter en avant-première sur la scène de la Grange de la Tremblaye. Durant trois jours, vingt artistes (comédiens, chanteurs, musiciens et circassiens) se réunissent pour la première fois et

viennent ajuster leur spectacle original sur la scène du théâtre de Bois d'Arcy. Clou du spectacle, ils le présenteront aux Arcisiens le lundi 3 novembre à 20h30 pour une représentation unique.

Le Cabaret Extraordinaire : lundi 3 novembre à 20h30 au Théâtre de la Grange - Entrée libre sur réservation dans la limite des places disponibles.  
01 30 07 11 80 - lagrangedelatremblayeboisdarcy.fr

■ ■ ■ DES CHAMPIONS À BOIS D'ARCY

## Bravo et bonne chance !

L'automne aura été riche en émotions pour nos sportifs arcisiens. Parmi eux, Mickaël Mallet du Coba cyclisme et Dan Nguyen du Kick Boxing Arcisien se distinguent avec une 1<sup>ère</sup> place et une participation à une compétition internationale.



### Une échappée de 40 km en solitaire

Encore une victoire pour le Coba cyclisme le 21 septembre dernier à la course d'Antony (92). Mickaël Mallet a obtenu la 1<sup>ère</sup> place dans la catégorie D1 (Temps 1.38.42) après une échappée d'environ 40 Km en solitaire. Une bonne clôture de saison pour le Club Omnisport de Bois d'Arcy. Félicitations à notre cycliste !

Contact : COBA Cyclisme - 06 82 96 16 50

### Direction les championnats du monde de Kick Boxing

Dan Nguyen, membre du Kick Boxing Arcisien, représentera les couleurs de la France lors d'un championnat du monde de kick boxing WKA du 29 octobre au 1<sup>er</sup> novembre, à Marina Di Carrara (Italie).



Multiple champion de France dans plusieurs disciplines de combat (catégorie - de 69 kg) entre 2012 et 2014, il est régulièrement appelé en équipe de France pour participer à des compétitions internationales. La Ville, à travers l'OMS, le soutient financièrement pour participer à cette compétition.

Contact : Kick Boxing Arcisien - 06 26 49 52 53 ou 06 64 80 58 98

 kick boxing-arcisien

### TALENTS À SUIVRE !

C'est l'histoire de trois copains qui, chaque semaine, se retrouvent autour de leur passion : le street art. Autodidactes, ils créent au gré de leurs inspirations. Avec le soutien de la Ville, les 3 jeunes artistes, 2Kraw, SH et Moktar, ont exposé en septembre dernier à l'Espace Baragué. L'exposition présentait des portraits réalisés en posca (gros feutres) mais aussi avec des nouvelles techniques pour nos artistes : l'aquarelle, l'encre de chine et l'acrylique. « Nous voulions expérimenter ces techniques, loin de celles du street art. Et le résultat pour les portraits est plus joli », explique Smaïn, alias SH. Inspiré par des photos de portraits d'enfants



de pays en guerre, ce dernier allie le noir et blanc avec des notes de couleurs qui donnent à ses œuvres une grande émotion. « *Le noir et blanc dégagent plus de choses à mes yeux* », confie-t-il. Un résultat bluffant et émouvant, avec un rendu flirtant avec la réalité. Ils ont créé une association cette année pour rassembler les talents du street art : GRAFFIT'S ART.

Contact : Smaïn Benaddi - 06 64 80 58 98

## À VOS AGENDAS !

### CONCERT DE LA STE-CÉCILE SAMEDI 22 NOVEMBRE

Chaque année, la Sainte-Cécile est célébrée en musique ! Pour cette édition, les professeurs de l'école de musique (JA) vous donnent rendez-vous le samedi 22 novembre, à 20h30, à la Grange de la Tremblaye.

Un concert de musique classique, jazz et contemporaine rythmeront cette soirée où vous êtes attendus nombreux !

Tarifs : 12 € / 8 € (moins de 10 ans)

Réservations auprès de l'école de musique au 01 30 58 13 44 ou à [edmba@free.fr](mailto:edmba@free.fr)

### BOURSE AUX JOUETS SAMEDI 29 NOVEMBRE



La Bourse aux jouets est l'occasion de donner une seconde vie à vos jeux et jouets dont vous n'avez plus l'usage.

Organisée par l'association Bois d'Arcy Accueil Loisirs, elle se déroulera le samedi 29 novembre de 10h à 16h, à l'Espace Baragué. Le dépôt des jouets se fait la veille de 16h à 19h au même endroit. Les jouets mis à la vente doivent être en bon état (piles incluses pour les jouets électriques).

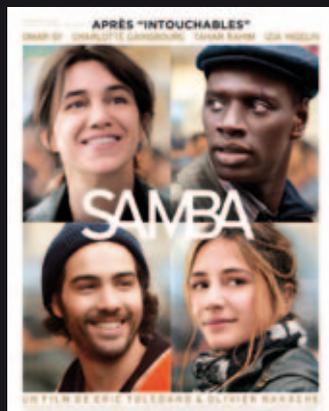
Renseignements BAAL :

01 30 23 96 29 - [www.baal78.fr](http://www.baal78.fr)

# CINÉMA DE LA GRANGE



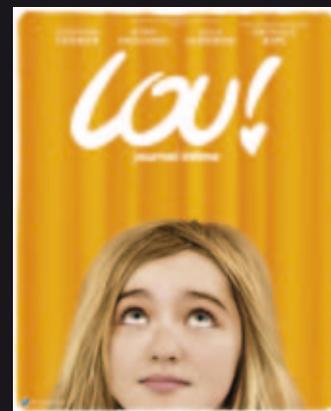
**EN SORTANT DE L'ÉCOLE**  
Animation - 39 min  
Mercredi 5 à 14h30 et 16h30



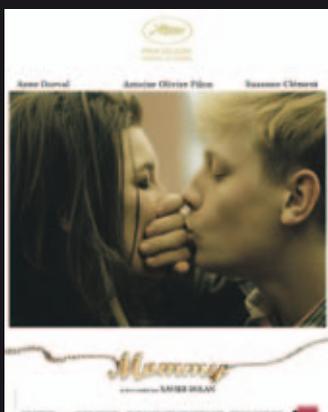
**SAMBA**  
Comédie dramatique - 1h58  
Mercredi 5 à 18h et 20h30,  
lundi 10 à 18h et 20h30 et  
mardi 11 à 18h et 20h30



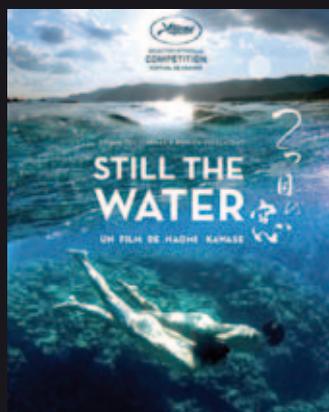
**NINJA TURTLES**  
Aventure - 1h40  
Mercredi 12 à 16h et  
dimanche 16 à 15h



**LOU ! JOURNAL INFIME**  
Comédie - 1h44  
Mercredi 12 à 18h,  
lundi 17 à 18h et  
mardi 18 à 20h30



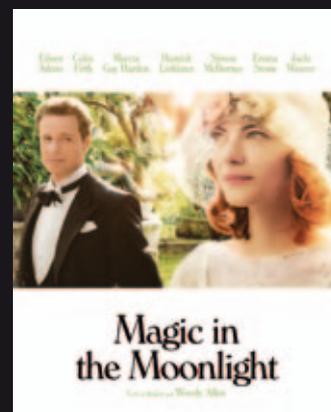
**MOMMY**  
Drame - 2h18 (VOSTF)  
Mercredi 12 à 20h30,  
dimanche 16 à 17h30 et  
lundi 17 à 20h30



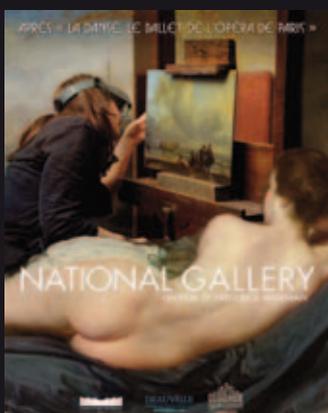
**STILL THE WATER**  
Romance - 1h59 (VOSTF)  
Dimanche 16 à 20h30 et  
mardi 18 à 18h



**LES BOXTROLLS**  
Animation - 1h37  
Mercredi 19 à 16h,  
dimanche 23 à 15h et  
mardi 25 à 18h30



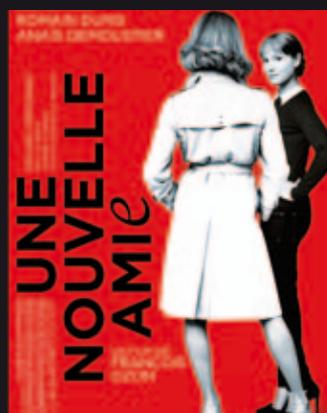
**MAGIC IN THE MOONLIGHT**  
Comédie romantique - 1h38  
Mercredi 19 à 18h15 (VOSTF)  
et 20h30, dimanche 23 à 20h30  
(VOSTF), lundi 24 à 18h15,  
mardi 25 à 20h30 (VOSTF)



**NATIONAL GALLERY**  
Documentaire - 2h53  
(VOSTF)  
Dimanche 23 à 17h et  
lundi 1<sup>er</sup> décembre à 17h



**LE SEL DE LA TERRE**  
Documentaire - 1h50  
(VOSTF)  
Lundi 24 à 20h30 et  
dimanche 30 à 18h



**UNE NOUVELLE AMIE**  
Drame - 1h47  
Mercredi 26 à 16h et 20h30,  
dimanche 30 à 20h30, lundi  
1<sup>er</sup> décembre à 20h30 et  
mardi 2 décembre à 18h



**LE GRIMOIRE D'ARKANDIAS**  
Aventure - 1h32  
Mercredi 26 à 18h30,  
dimanche 30 à 16h,  
mardi 2 décembre à 20h30

# AGENDA

## SAMEDI 1<sup>er</sup>

### Course cyclo-cross

« Souvenir Margouët »

De 13h30 à 17h,

au complexe sportif

Jean-Moulin et lisière forêt

Coba Cyclisme

Rens. 06 82 96 16 50

## DIMANCHE 2

### Tournoi de volley-Ball

mixte 6x6 spécial Halloween

À 9h30, au gymnase Perdreau

Volley-Ball Bois d'Arcy

Tarif : 40 € par équipe en

prévente (45 € sur place) Rens.

www.volleyballboisdarcy.fr

## LUNDI 3

### Le Cabaret Extraordinaire

À 20h30, à la Grange

de la Tremblaye

Entrée libre sur réservation

dans la limite des places

disponibles.

Réa. 01 30 07 11 80

## JEUDI 6

### Soirée salsa

De 22h30 à 00h30, à l'Abri-Blues

Tarif : 3 € - Réa. 01 34 60 12 91

## VENDREDI 7

### Visite des Crayères

des Montquartiers

Départ à 10h

Au devant de la vie

Tarif : 42 € (transport,

visite et déjeuner)

Rens. 01 30 43 67 92

## DU 8 AU 13

### Centenaire 14/18

Voir programme détaillé

en page 9 et sur

www.boisdarcy.fr

## DIMANCHE 9

### Zumba party

De 10h à 12h, au Cosec

Tarif : 12 €

Arcy DanseS

Rens. 01 30 58 34 75

## MERCREDI 12

### Heure du Conte

« Détournement

de contes... »

À 15h, à la Grange

de la Tremblaye

Entrée libre

sur réservation

Réa. 01 30 07 00 50

## SAMEDI 15

### Les Françaises

Spectacle musical

À 20h30, à la Grange

de la Tremblaye

Tarifs : 18 € / 15 € / 10 € /

Pass famille 32 €

Réa. 01 30 07 11 80

## DIMANCHE 16

### Animation photo

Dès 10h,

au Centre équestre

Impasse Orane Demazis

Les écuries de Bois d'Arcy

Rens. 01 34 60 41 05

www.ecuries-boisdarcy.com

## JEUDI 20

### Le Charlatan

au théâtre Le Palace

Départ à 13h

Au devant de la vie

Tarif : 45 € (transport et

théâtre) Rens. 01 30 43 67 92

## VENDREDI 21

### Souvenirs napoléoniens

Visites guidées de la

bibliothèque Marmottan

et de l'hôtel

Kergorlay-Langsdorff

Départ à 13h

Bois d'Arcy Accueil Loisirs

Tarif : 35 € (transport,

visites et collation)

Réa. 01 30 23 96 29

www.baal78.fr

## SAMEDI 22

### Croq'Livres

À 10h30, à la Grange

de la Tremblaye

Entrée libre sur réservation

Réa. 01 30 07 00 50

## Portes ouvertes du Relais

Assistants Maternelles

De 10h à 12h30,

17 rue Blaise Pascal

Entrée libre

Rens. 01 30 58 97 21

## MARDI 25

### Conférence

« Les chapelles funéraires

privées à la XII<sup>e</sup> Dynastie »

De 14h à 16h,

à l'Espace Baragué

JA - Section Égyptologie

Tarif : 10 €

Rens. 06 15 44 67 23

www.legyptiendeboisdarcy.fr

## JEUDI 27

### Café Concert

Mulligan Vocal Jazz

À 21h, à la Grange

de la Tremblaye

Tarifs : 12 € / 10 €

Réa. 01 30 07 11 80

## Soirée salsa

De 22h30 à 00h30,

à l'Abri-Blues

Tarif : 3 €

Réa. 01 34 60 12 91

## VENDREDI 28

### Café Bertrand

Concert rock

À 21h, à l'Abri-Blues

Tarifs : 12 € / 9 €

Réa. 01 34 60 12 91

## SAMEDI 29

### Bourse aux jouets\*

De 10h à 16h,

à l'Espace Baragué

Bois d'Arcy Accueil Loisirs

Entrée libre

Rens. 01 30 23 96 29

www.baal78.fr

\*Dépôt des jouets le vendredi

28 de 16h à 19h, même lieu.

## PagImage

Section adultes

À 11h, à la Médiathèque

de la Tremblaye

Entrée libre

Rens. 01 30 07 00 50

## Repas dansant

À 19h30, à l'Espace Baragué

Les Pas de Nadia

Tarif : 25 € / 15 €

Rens. 06 47 99 25 44

www.lespasdenadia.com

## DIMANCHE 30

### LIDO

Départ à 11h15

Au devant de la vie

Tarif : 95 €

(transport, déjeuner

et spectacle)

Rens. 01 30 43 67 92

## NOVEMBRE

### Service Animations Jeunesse

Retrouvez les activités

de novembre

sur www.boisdarcy.fr

ou sur  SAJ Bois d'Arcy

## INFORMATIONS PRATIQUES

### CINÉMA DE LA GRANGE

Ferme de la Tremblaye - Rue du Parc - 01 30 07 11 80

lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr

Programmation : 08 92 892 892 (34cts la minute)

et sur le site de la ville www.boisdarcy.fr

### TARIFS

Normal 6 € / Réduit\* 5 € / Enfant (-12 ans) 4 €

Carte Cinéma 10 places : 40 € (non nominative, valable 1 an)

\* Tarif réduit sur présentation d'un justificatif : voir conditions

auprès du Cinéma de la Grange.

## Tribune libre du groupe d'opposition

### « Bien Vivre à Bois d'Arcy »

7 élus

Notre dernière tribune a été censurée par le maire pour couper l'adresse de notre blog : [bienvivreaboisdarcy.blogspot.com](http://bienvivreaboisdarcy.blogspot.com) ! Et pour cause : on y parle des embauches complaisantes, des dépenses inconsidérées et surtout de l'augmentation de nos impôts en 2015 : +120 € pour tous. Le journal municipal n'en dit pas un mot. C'est un outil de propagande : le numéro 110 attaque l'ancien maire et l'accuse de mauvaise gestion. On trouve ainsi une courbe de dépenses (17M en 2013)... mais pas celle des recettes : 20 M. La manœuvre est grossière et ne trompe personne. C'est la façon du maire de concevoir la démocratie locale. Il a d'ailleurs réduit à 800 signes notre tribune alors qu'il s'en accorde 1208, en octobre, dans la sienne... par ailleurs devenue illégale. RDV sur notre blog pour en savoir plus.

## Tribune libre du groupe majoritaire

### « Renouveau pour Bois d'Arcy »

26 élus

Pendant que l'opposition continue à étaler son amertume et à se lamenter sur sa défaite qu'elle ne veut pas analyser (« *c'est la faute des autres !* »), nous nous battons chaque jour pour effacer l'ardoise qu'elle nous a laissée.

C'est plus d'un million d'€ qu'il faut trouver avant mars prochain pour boucler le budget de la Ville !

La gestion de l'ancien maire socialiste fait écho à la situation nationale : train de vie excessif, mauvaise gestion, absence de prospective, utilisation abusive de l'arme fiscale. Nous devons aujourd'hui rectifier le tir en trouvant des recettes miracles, tout en évitant d'augmenter les impôts des Arcisiens. Les services de la ville,

quand ils ne sont pas perturbés quotidiennement par la présence insistante de l'ancien maire, ont déjà fait un travail formidable pour réduire ce déficit. Les mois qui viennent seront durs, mais l'horizon s'éclaircira après 2015.

Ce lourd héritage ne doit pourtant pas nous détourner de notre projet : création de la police municipale, tout en lissant sur plusieurs mois son déploiement, protection de notre cadre de vie, modernisation de l'école et du service public, rénovation des équipements, et bien d'autres projets encore !

#### PERMANENCES

##### Consultations juridiques

Samedis 8 et 22 novembre à partir de 10h.

Hôtel de Ville.

Sur rendez-vous au 01 30 45 83 83.

#### COLLECTES

##### Ramassage des encombrants

Jeudi 6 novembre

Les encombrants doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte, dans la limite de 2m<sup>3</sup> par foyer et par collecte.

##### Ramassage des déchets verts

Lundis 3, 10, 17 et 24 novembre

Zones pavillonnaires

Jeudis 6, 13, 20 et 27 novembre

Zones collectives

#### PHARMACIE DE GARDE

##### Dimanches et jours fériés :

appelez le commissariat de police de Fontenay-le-Fleury au 01 30 14 63 30 qui vous donnera les coordonnées d'une pharmacie de garde.

#### MARIAGES 2014

4 oct. Hugues LACAN et Sandra BATTINI

#### DÉCÈS 2014

11 sept. Jackie LONGEPÉ (72 ans)  
1<sup>er</sup> oct. Roger DUCHOSSOIR (70 ans)  
7 oct. Alice ARTZ veuve TERTIAN (80 ans)

Si vous souhaitez faire paraître une photo lors des déclarations de naissance, contactez la Direction de la Communication : 01 30 45 86 83 - [communication@boisdarcy.fr](mailto:communication@boisdarcy.fr)

#### NAISSANCES 2014



Mathilde GOLETTA  
4 Avril 2014



Valentin HEGRON  
5 Avril 2014



Léa BINET  
7 mai 2014



Kenzo JAGAR  
19 mai 2014



Louaï MAKE  
22 mai 2014



Arthur et Nathan RIPPAULT  
24 mai 2014



Sibylle CAZENAVE  
11 juillet 2014



Sofia YAHIAOUI  
28 juillet 2014



Eizer BEMBARON  
29 juillet 2014

12 avril	Axel NESHAN ATANESIAN	2 juillet	Ilian PEREIRA
22 avril	Houda BEN ABDESSELEM	11 juillet	Nii LE HOANG
28 avril	Léa ROSSIGNOL	21 juillet	Ethan QUINIOU
30 mai	Adam BELKADI	6 août	Sohane HILLY LAMRANI
13 juin	Arturo et Ignacio RODRIGUEZ ALVAREZ	18 août	Anabelle VONG
28 juin	Kyllian GOUBIN	8 sept.	Keziah GORES
1 <sup>er</sup> juillet	Soen WARENGHEM MEUNIER	14 sept.	Mathéo BOURDERIONNET
2 juillet	Constance DUMAS	17 sept.	Mili ANDRÉ
		18 sept.	Leya CHARLES

## ■ ■ ■ CITOYENNETÉ

## Inscrivez-vous sur les listes électorales !



© Didier Doceux - Fotolia.com

Plusieurs scrutins se dérouleront au cours de l'année 2014 (élections départementales et régionales). Pour pouvoir remplir votre devoir civique, vous devez être inscrits sur les listes électorales de la commune. Plusieurs cas pourraient vous empêcher de mettre en œuvre votre droit de vote. Si vous êtes dans l'un de ces cas, nous vous invitons à vous rapprocher avant le 31 décembre 2014 du service des Affaires générales de la mairie pour régulariser votre situation :

- Vous avez emménagé récemment sur la commune de Bois d'Arcy, vous devez vous inscrire sur les listes électorales arcisiennes,
- Vous avez changé d'état civil (mariage, divorce, adresse, etc.), vous devez le signaler pour éviter les difficultés le jour du vote,

- Vous aurez 18 ans avant les dates de scrutin, vous devez vérifier que vous êtes bien inscrits sur les listes électorales,

- Vous venez d'acquérir la nationalité française ou êtes ressortissants de l'Union européenne (pour les deux élections), vous devez vous inscrire sur les listes électorales.

Pour toutes ces démarches, vous devez vous présenter en mairie munis d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité), ainsi que d'un justificatif de domicile récent (moins de trois mois).

Service des Affaires générales - Hôtel de Ville  
2 av. Paul Vaillant-Couturier - 01 30 45 83 83.  
Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 11h45.

## ■ ■ ■ RESTOS DU COEUR

## Nouvelle campagne d'hiver



La campagne d'hiver des Restos du Cœur de Bois d'Arcy démarre à partir du lundi 24 novembre. Le local accueille les bénéficiaires les lundis et mercredis de 14h à 18h et les vendredis de 9h à 12h. Pour vous inscrire à cette campagne (350 familles l'an passé), vous pouvez prendre rendez-vous auprès

de l'association par téléphone, de préférence le mercredi. En plus de l'aide alimentaire, les Restos du Cœur proposent également des cours d'alphabétisation, de français, d'informatique et d'aide à la rédaction. Si vous souhaitez vous impliquer, l'association recherche toujours des bénévoles. On compte sur vous !

Restos du Cœur  
6 rue Louise Michel - Tél : 01 30 23 96 12.

## ■ ■ ■ SANTÉ

## Vaccinations contre la grippe



© Adam Gregor - Fotolia.com

Mesdames Bingen et Janvrot, infirmières, tiennent une permanence pour les vaccinations anti-grippales jusqu'au 31 décembre les mercredis de 16h à 16h30 et les samedis de 17h à 18h, à leur cabinet (43 avenue Paul Vaillant-Couturier). Pour les vaccinations à domicile, la prise de rendez-vous reste inchangée, par téléphone au 07 63 02 59 59. Pensez à vous munir de votre Carte Vitale et de votre prescription (ou courrier de la CPAM).

## ■ ■ ■ COLLECTE DES DÉCHETS

## Vigilance accrue sur les déchets recyclables

À travers leurs récentes campagnes de vérification, les agents de Versailles Grand Parc ont constaté une augmentation du nombre de bacs refusés. Tous les Arcisiens sont invités à une plus grande vigilance lors du tri de leurs déchets recyclables. En cas de doute sur un déchet, référez-vous au guide du tri ou consultez le site de Versailles Grand Parc pour savoir dans quel bac mettre votre déchet. Si le doute subsiste, mettez-le dans le bac des ordures ménagères. N'oubliez pas, notre qualité de tri a une incidence directe sur les coûts de recyclage des déchets.



© Chanve - Fotolia.com

[www.versaillesgrandparc.fr](http://www.versaillesgrandparc.fr)

**N° Vert 0 800 284 524**  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

*Venez nombreux participer aux différentes manifestations programmées à l'occasion du*

# CENTENAIRE 14/18

**DU 8 AU 13  
NOVEMBRE**

**Ferme de la  
Tremblaye**



© Conception : SCBDA - octobre 2014

[www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr)